

# Bourseul

Bulletin municipal

Décembre 2024 • N° 126

Joyeuses  
Fêtes



COMMUNE DE  
BOURSEUL

[bourseul.fr](http://bourseul.fr)





## Philippe DAULY, Maire

**ENCORE UNE FOIS**, je dois faire un éditto à un moment difficile pour moi et l'ensemble du Conseil Municipal.

2024 prend fin, cela aurait été l'année de réalisation de plusieurs de nos projets, le lotissement du Clos Grasset dont les premiers lots ont été commercialisés, les travaux d'achèvement du lotissement de la Louvelais et de l'Impasse du même nom, la réfection du pont de la Mare Plate qui a suscité tant de commentaires

et l'extension de la garderie qui doit s'achever en février.

En 2025, nous n'aurons, en principe, pas de gros chantier.

Dans le contexte politique actuel, nous entendons beaucoup de rumeurs sur les finances des collectivités territoriales, nous construirons donc un budget 2025 qui sera adapté à nos possibilités financières. Nous avons la chance d'avoir une

situation financière saine et un faible endettement, c'est donc avec sérénité que nous prendrons connaissance de nouvelles données financières s'il y en a.

Le grand changement de ce début concerne le système de ramassage des ordures ménagères. Chacun d'entre vous à un rôle à jouer pour que notre commune reste propre, j'espère ne pas trouver de dépôt sauvage sur les anciens emplacements de conteneurs.

**L'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2025.**

## A vos Agendas - L'équipe municipale vous convie...



### • A la cérémonie des vœux du maire

le samedi 11 janvier 2025 à partir de 10h30 à la salle des fêtes, 20 rue de l'Hermine.

### • A la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

le 17 mai 2025 à partir de 10h30 à l'étang des Aulnays.



### • A la cérémonie d'inauguration des principales réalisations de 2024

(Garderie municipale, Pumptrack, Etang des Aulnays)

le 28 juin 2025 à partir de 10h30 au restaurant municipal - 1, rue du Clos du Puits. Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de cette inauguration à l'étang des Aulnays.

## Sommaire

Édito .....	2	Vie de la commune .....	13-14
Informations municipales .....	3-6	Artisanat local .....	15
Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux .....	7-10	Conseils pour une déco écolo ..	16-18
Assistantes maternelles .....	10	Vie quotidienne	
Vie associative, calendrier des fêtes .....	11-13	Lecture - Jeux .....	19-21
Etat-civil, Urbanisme .....	14	Infos utiles	
		Coordonnées des services .....	22
		Déchetteries .....	23
		Mots fléchés .....	24

### MEMBRES DE LA COMMISSION BULLETIN

Anne-Claude MORIN  
Lydie RAMEZ  
Sabrina VOISIN  
Yves BRUNET  
Philippe DAULY

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe DAULY, Maire

### RÉALISATION ET IMPRESSION

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

### DISTRIBUTION

620 exemplaires  
Mairie de Bourseul - 02 96 83 02 17  
mairie@bourseul.fr

# Informations municipales

## Hommage

**Hervé nous a quittés le 26 Novembre dernier, deux jours avant son soixante-deuxième anniversaire, après avoir lutté courageusement, pendant un an, contre la maladie.**

Nous avons été collègues de travail pendant environ 10 ans à la LNA à Créhen dans les années 90, puis plusieurs années, ensemble au sein de l'association des parents d'élèves de Bourseul. C'est donc tout naturellement que je l'ai sollicité pour rejoindre l'équipe municipale en mars 2008. Depuis cette date, il assumait les fonctions d'adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme.

Hervé était d'une humeur constante, il avait un sens de l'humour développé et nous avons passé de belles années en alliant qualité du travail et bonne ambiance. Malgré la maladie, il avait tenu à assurer une permanence aux élections européennes de juin dernier, ça aura été sa dernière présence au conseil municipal.

Toutes nos pensées vont à Nathalie, son épouse, Mathieu et Léa, ses enfants et leurs conjoints ainsi qu'à son petit-fils Ezio.



## Commémoration du 11 novembre

**11 novembre 2024, 106 ans après... la fin des combats de la Grande Guerre.**

**Le 11 novembre 2024 marque le 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Après 4 années de guerre, de violence et de souffrance, le « cessez-le-feu » retentit sur l'ensemble du front.**



Depuis 2012, chaque 11 novembre est l'occasion pour la France, non seulement de commémorer l'Armistice de la Première Guerre mondiale mais aussi de rendre hommage à l'ensemble des « Morts pour la France », civils ou militaires, durant les conflits actuels ou anciens.

Merci aux parents qui sont venus accompagner de leurs enfants afin de permettre la transmission de la Mémoire.

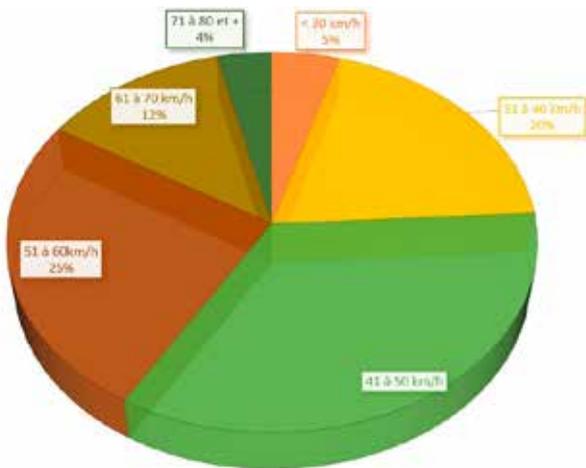
# Informations municipales



## Radars pédagogiques

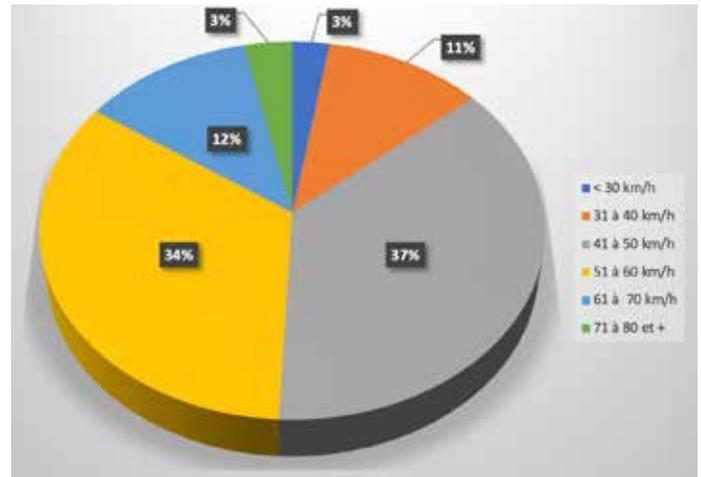
Dans la période juillet à septembre 2024, nous nous sommes intéressés au contrôle de vitesse au niveau de l'entrée de Bourseul rue de l'Hermine. Mesures effectuées sur la période de 3 mois, voici une synthèse des vitesses dans les sens entrant dans le bourg et sortant du bourg.

### Sens entrant dans Bourseul: Rue de l'Hermine vers Plancoët



Le nombre de véhicules concernés est de **78 817**.  
La vitesse moyenne est de 49 km/h.  
85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 61 km/h.  
La vitesse maximum relevée est de 135 km/h (concerne 1 véhicule).  
2910 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 70 km/h  
30 Véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.  
5 Véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 110 km/h.

### Sens sortant de Bourseul: Rue de l'Hermine vers Jugon-les-Lacs



Le nombre de véhicules concernés est de **77 394**.  
La vitesse moyenne est de 51 km/h.  
85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 60 km/h.  
La vitesse maximum relevée est de 129 km/h.  
2609 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 70 km/h  
85 Véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.  
23 Véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 110 km/h.

**Globalement, les vitesses sont respectées, en moyenne, au niveau de la rue de l'Hermine. Cependant, nous constatons beaucoup de dépassements de la vitesse limite avec des vitesses supérieures ou égales à 100km/h. Pour la sécurité de nos enfants, merci de bien vouloir ralentir.**

Petit rappel de prévention routière :



Source: Prévention Routière

# Les déchets



## ■ Distribution des Conteneurs Ordures Ménagères

**En principe, vous devez tous avoir reçu votre conteneur individuel pour les ordures ménagères. La collecte en bac individuel doit démarrer sur la plus grande partie de la commune le vendredi 31 Janvier.**

Pour l'année 2025, il est prévu un passage le vendredi des semaines impaires, soit une semaine sur deux, sans limitation de nombre ce qui fait 24 collectes pour l'année.

A partir de février tous les conteneurs collectifs vont être supprimés, nous comptons sur chacun d'entre vous pour respecter et faire respecter cette consigne et ne pas faire de dépôt sur les anciens sites qui vont être supprimés.

## ■ Mise a disposition de composteurs

### 1. Mise à disposition de composteurs individuels pour les habitants avec jardin Dinan Agglomération.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi oblige les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à fournir une solution de tri à la source des biodéchets aux ménages.

Afin de répondre à la forte demande des habitants, ce sont 30 000 composteurs qui seront mis à disposition des foyers sur 2 ans : 9 500 cette année et 20 500 en 2025.

Les composteurs seront en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe. Son volume moyen est de 300/400 litres convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes.

La remise du composteur individuel sera conditionnée au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 min) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

La démarche pour l'habitant :

1- Inscription via le formulaire sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr).

Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile seront nécessaires pour s'inscrire à une session organisée par Dinan Agglomération.

2- Participation à une session de sensibilisation sur le compostage et mise à disposition du composteur.

3- Installation du composteur à son domicile et tri des bio-déchets.

**Toutes les dates et les lieux de distributions sont à retrouver sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr).**

**Contact : Service collecte et réduction des déchets  
02 96 87 72 72 - [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)**

Les distributions vont désormais se poursuivre selon le calendrier suivant : **A Bourseul les 14, 15 16 et 17 Mai 2025**

### 2. Qu'est-ce que le compostage partagé ?

Une aire de compostage partagé est un équipement collectif permettant aux habitants de composter à l'échelle d'un quartier ou d'une commune, en y amenant régulièrement leurs déchets alimentaires.

Dinan Agglomération installe et entretient des aires de compostage partagé sur son territoire, pour que les habitants sans jardin puissent trier et valoriser leurs déchets alimentaires.

**Pourquoi composter ?**

- Diminuer de 30% le volume de votre poubelle d'ordures ménagères.

Des nouvelles consignes de tri sont en place depuis quelques mois, vous trouverez dans ce bulletin un flyer qui vous les rappelle.

Un jour un habitant m'a dit « *je paie, donc je fais ce que je veux* », il est important que chacun apporte sa pierre à l'édifice pour diminuer de façon significative les volumes collectés. Si cet objectif n'est pas atteint, ce sont les coûts de traitement et de collecte qui augmenteront et qui seront reportés sur les impôts liés au traitement des ordures ménagères.

- Respecter l'obligation de tri des biodéchets pour tous.
- Produire gratuitement un amendement naturel prêt à nourrir vos plantes.
- Rencontrer vos voisins autour de ce lieu créateur de lien social.

### Quels apports possibles dans les composteurs partagés ?

- Epluchures, fruits et légumes abimés, restes de repas y compris viandes et poissons.
- Coquilles d'œufs écrasées, noyaux.
- Serviettes en papier, essuie-tout.
- Marc de café, thé et filtres.
- Pas de végétaux, tontes de pelouse, coquillages, ni sacs.

### Comment participer ?

- En amenant régulièrement vos déchets alimentaires dans le bac d'apport. Trouvez l'aire de compostage partagé la plus proche de chez vous sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr) ou demandez la création d'une aire (critères d'éligibilité fixés par Dinan Agglomération).
- Et/ou en devenant référent d'une aire.

Pour qu'une aire de compostage partagé fonctionne, il faut une ou deux personnes volontaires pour :

- Passer une fois par semaine, 5 à 10 minutes pour brasser le contenu des bacs, ajouter des matières sèches et veiller à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs de tri.
- Participer à la vie du quartier ou de la commune en échangeant avec les participants de l'aire.
- Etre accompagné par Dinan Agglomération et son prestataire pour se former et entretenir l'aire. Le prestataire se déplace en cas d'anomalie et assure un suivi régulier de l'aire.

Les participants de l'aire pourront récupérer gratuitement du compost mûr, après 10 à 12 mois, pour nourrir cultures, jardins et plantes en pot ! Le compost restant sera repris par les espaces verts de la commune ou des jardins partagés.

Vous souhaitez participer à cette aire de compostage partagé ou demander la création d'une nouvelle aire de compostage partagé ? (critères d'éligibilité fixés par Dinan Agglomération). Dinan Agglomération vous accompagne gratuitement

**Conseils, matériel et formation :**

**02 96 87 72 72 ou [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)**

Le compostage partagé est libre, gratuit et ouvert pour les habitants ne disposant pas de jardin. Les déchets des professionnels ne sont pas acceptés.

# Informations municipales

## Recycla'sol



**“ Je suis Ronan ABBÉ, le fondateur de la SARL Recycla'Sol, et je tiens à vous partager l'histoire de notre entreprise.**

Tout a commencé par un simple constat sur l'exploitation: les déchets, notamment le fumier de nos volailles, qui était une ressource non exploitée jusqu'ici.

Motivés par l'idée de valoriser ce que d'autres pourraient considérer comme inutile, nous avons créé SARL Recycla'Sol. Aujourd'hui, nous transformons notre propre fumier, mais aussi les déchets verts fournis par les communes de Bourseul et de Saint-Méloir-des-Bois en un compost riche et naturel.

Dans cette aventure, nous avons intégré Clémence Ferté à notre équipe. En alternance chez nous, Clémence est actuellement en master de développement commercial et stratégie d'entreprise. Elle gère en amont les activités de SARL Recycla'Sol. C'est avec plaisir que nous annonçons deux matinées spéciales où ce compost sera disponible à la vente en vrac. Venez nous rencontrer :

- **Le samedi 22 février • Le samedi 8 mars • de 9h à 12h, au lieu-dit Saint-Maleu.**

Apportez vos contenants pour repartir avec notre compost au tarif avantageux de 0,20€ le litre. Nous vous attendons nombreux pour ces deux matinées, où nous pourrions échanger ensemble.”



**SARL RECYCLA'SOL**



### Pourquoi utiliser notre compost ? Voici quelques avantages :

- Nutrition riche pour vos sols : Notre compost est reconnu pour sa capacité à améliorer la fertilité du sol, favorisant la croissance des plantes
- Pratique : Disponible en vrac, il est facile à transporter et à utiliser selon vos besoins de jardinage.
- Local : Produit localement.



## Communiqués Mairie

### Recensement militaire

**Le recensement doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire.** Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire... Cette déclaration entraîne aussi l'inscription sur les listes électorales automatiquement à leur majorité.

Les documents à fournir sont une pièce d'identité et le livret de famille. Il n'est pas nécessaire d'apporter un justificatif de domicile. Si le délai des 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches mais il est conseillé de le faire le plus tôt possible.

### Liste électorale

Si vous désirez vous inscrire et participer aux votes des prochaines élections, venez-vous faire connaître au secrétariat de la mairie, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile ou par internet. Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant la date des élections.

# Conseils municipaux



## Compte rendu des conseils municipaux de juin à décembre 2024

### Site des Aulnays

#### ■ Achat de matériel

Plusieurs devis ont été sollicités pour équiper le site. Il est proposé de retenir les devis fournis par la société KERFROID pour la fourniture de 2 chariots inox au prix de 514.56€HT les deux, d'une armoire de rangement inox au prix de 2044.82€HT et d'un percolateur 100 tasses 16 litres pour un coût de 252.89€HT.

Le Conseil Municipal valide l'ensemble de ces achats.

Pour compléter l'existant, le conseil municipal décide l'achat de 40 chaises pliantes. Le devis de la société KGMAT est retenu pour un montant de 1727.20€HT. Il est également proposé d'installer des tables de pique-nique, plusieurs devis sont proposés, le Conseil Municipal opte pour la proposition de la société KGMAT pour l'achat de 5 tables pour un coût global de 2013.15€HT.

#### ■ Travaux

Au site des Aulnays, la salle de réception donne sur un auvent qui permet d'accueillir du public mais qui est ouvert aux deux extrémités et donc très exposés aux courants d'air. Il a été proposé de mettre en place des menuiseries permettant de fermer et de donner un aspect « véranda » à ce local. Deux sociétés ont proposé des devis, une des deux a proposé une variante en PVC. Le conseil municipal opte pour la proposition de la société SPMD, pour la fourniture et la pose de menuiseries en aluminium pour un montant de 9 742.77€HT.

Après réflexion, et même si ce n'est pas obligatoire, Monsieur le Maire propose d'équiper les deux portes précitées de barre anti panique 3 points, le devis supplémentaire a été fourni par la société SMDP pour un montant de 722.30€HT. Le conseil municipal donne son accord.

### Cimetière

Suite à une mauvaise compréhension entre une entreprise de Pompes Funèbres et les services administratifs de la mairie, l'entreprise a présenté à la commune une facture d'un montant de 1428€TTC. Monsieur le Maire a estimé que les responsabilités étaient partagées, et que les renseignements fournis par la société n'étaient pas assez complets pour éviter un litige, il a proposé à l'entreprise un accord à l'amiable visant à partager le coût à 50% chacun. L'entreprise a proposé une nouvelle facture d'un montant de 700€HT.

Le Conseil Municipal accepte cet accord.

### Achat de matériel

A la demande des services techniques, il est nécessaire de renouveler une débroussailleuse. Après la présentation de plusieurs devis, le conseil municipal opte pour la proposition de la société RM Motoculture pour une débroussailleuse HUSQVARNA de type 525RJX au prix de 395€HT.

### Contrat de maintenance

La commune a un contrat pour la vérification électrique des bâtiments communaux ainsi que pour la vérification gaz des bâtiments concernés. Il convient de réajuster ces contrats en rajoutant le site des Aulnays. Le coût proposé est de 95€ annuel pour le contrôle électrique et de 47.50€ annuel pour le gaz. Le conseil municipal accepte ce supplément.

Il en va de même pour la protection incendie, la prestation supplémentaire proposée par la société ADEFI se monte à 423.30€HT. Ce devis est également validé par le Conseil Municipal.

### Finances

#### ■ Compte Financier unique

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024 précise que les collectivités territoriales doivent adopter un CFU (Compte Financier Unique) au plus tard au titre de l'exercice 2026.

La commune de Bourseul remplissant les prérequis, Monsieur le Maire propose d'adopter le CFU dès 2024, il devra être validé en 2025.

Le Conseil Municipal donne son accord à cette proposition.

#### ■ Budget lotissement de la Louvelais

Le budget du lotissement de la Louvelais a été clos en 2023 et toutes les écritures comptables ont été passées. Cependant, pour pouvoir fermer définitivement ce budget, la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) réclame une délibération du conseil municipal acceptant cette fermeture de budget.

Le Conseil Municipal donne son accord pour clôturer le budget lotissement de la Louvelais.

### Subventions

#### ■ Association de Développement Sanitaire (ADS)

Comme chaque année, l'ADS, qui intervient auprès des personnes âgées, en situation de handicap ou en difficultés sociales, nous réclame une participation concernant à son fonctionnement. Pour 2024, l'association sollicite une participation à hauteur de 0.35€ par habitant.

La commune donne son accord, le montant attribué est de 426.30€.

#### ■ Fond d'aide aux jeunes

Le conseil départemental sollicite les communes pour qu'elles participent au financement du fond d'aide aux jeunes. La participation sollicitée est de 0.40€ par habitant ce qui fait un montant de 487.20€ pour la commune de Bourseul.

Le Conseil Municipal valide cette participation.

# Conseils municipaux

## Ecole

### ■ Rythmes scolaires

Comme chaque année le conseil municipal doit délibérer sur les rythmes scolaires. Le conseil municipal décide de maintenir le système existant, à savoir l'école sur 4 jours les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

### ■ Achat de jeux

L'école sollicite la commune pour l'achat de jeux complémentaires pour les enfants. Le conseil municipal donne son accord pour les 2 devis présentés, à savoir : Achat de 2 tandems et 2 trottinettes auprès de la société PICHON pour un montant de 869.08€ HT et du matériel « explor'action » auprès de la société WESCO pour un coût de 1 177.94€ HT. Ces montants seront imputés au compte 2188-70 du budget investissement.

### ■ Achat de matériel

Suite à la mise en place de la fibre optique, des ajustements sur le matériel s'avèrent nécessaires. M. BRUNET a rencontré la société FAUCHE qui propose de mettre en place un nouveau système de switch. Le devis pour la fourniture et la pose du matériel se monte à 844.17€ HT. Cette proposition est validée par le Conseil Municipal.

Lors du dernier conseil d'école, les enseignants ont souhaités l'achat de deux sèche-dessins en métal au prix unitaire de 104.90€ HT. Le conseil municipal donne son accord à cette demande soit une dépense globale de 209.80€ HT.

## Régularisation de terrain

### ■ « La Tremblais »

Au village de « La Tremblais », la voie communale se prolonge dans la propriété de Madame LAISNE. Cette dernière souhaitant fermer son terrain, Monsieur le Maire propose de lui céder la partie qui se trouve dans l'enceinte de son terrain gratuitement, les frais liés à cet échange seront à la charge de madame LAISNE.

Le Conseil Municipal donne son accord à cette régularisation.

### ■ Secteur du Pau

Afin de compléter les mises à jour du cadastre entamées dans la zone du Pau, Monsieur le Maire informe les conseillers des échanges envisagés.

La commune cède les parcelles A1599 (10 m<sup>2</sup>), A1591 (35 m<sup>2</sup>), A1545 (15 m<sup>2</sup>), A1600 (8 m<sup>2</sup>), A1601 (8 m<sup>2</sup>), A1592 (61 m<sup>2</sup>), A1550 (55 m<sup>2</sup>) et A1620 (179 m<sup>2</sup>).

Elle récupère les parcelles A1556 (85 m<sup>2</sup>), A1560 (16 m<sup>2</sup>), A1558 (175 m<sup>2</sup>), A1561 (21 m<sup>2</sup>), A1462 (36 m<sup>2</sup>) et A1460 (40 m<sup>2</sup>).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à ces régularisations, les frais de notaires seront pris en charge par la commune.

### ■ La Ville es Rieux

Monsieur et Madame LEBRAS ont acquis une maison au lieu-dit « La Ville es Rieux ». Il apparaît que le système d'assainissement est situé à l'arrière de la maison sur un terrain référencé comme domaine public. Ils sollicitent la commune afin de pouvoir acquérir

une partie de ce terrain, d'une surface d'environ 70 m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire explique que le constat est le suivant, cette situation existe depuis plus de trente ans, cela ne gêne nullement la circulation sur la voie communale qui jouxte le terrain, il pense donc qu'il est possible de donner un avis favorable à la demande des nouveaux propriétaires.

Le conseil municipal donne son aval, tous les frais se rapportant à ce dossier (géomètre, notaire...) seront à la charge de l'acquéreur.

## Assurance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un employé en CDD a abimé la porte séquentielle de l'atelier communal en entrant avec le camion alors que la porte n'était pas complètement ouverte. Le montant de la réparation est estimé à 2500€ HT et l'assurance a été sollicitée. Notre assureur, la société GROUPAMA, a répondu que nous étions bien assurés pour le véhicule ainsi que pour le bâtiment, mais que si c'était notre véhicule, conduit par un employé communal qui occasionnait les dégâts, l'assurance ne fonctionnait pas. Mécontent de cette réponse, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de l'autoriser à dénoncer les contrats souscrits auprès de GROUPAMA et de l'autoriser à relancer un appel d'offre.

Le Conseil Municipal donne son accord à la demande de Monsieur le Maire, qui précise toutefois, que ce nouvel appel d'offre aura lieu en 2025.

### ■ Classement domaine public

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux qu'il est nécessaire que les parcelles qui correspondent à de la voirie soient classées dans le domaine public. La voirie définitive du lotissement de la Louvelais étant en cours de finition, il est proposé de classer l'emprise de la voirie dans le domaine public.

Monsieur le Maire explique qu'après vérification, il a repéré plusieurs parcelles qui auraient dues être classées et qui n'y étaient pas. Il propose donc de classer 26 des 29 parcelles repérées, les trois autres nécessitant des précisions, voire un bornage.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ce classement.

## Défense incendie

La commune a un contrat de maintenance avec la société ADEFI. Suite au contrôle fait en début d'année, il s'avère nécessaire de remplacer plusieurs blocs de secours défectueux sur plusieurs sites. Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de respecter les normes et de lever les anomalies signalées sur le rapport établi par la société de contrôle. Le devis présenté est d'un montant de 2199.77€ HT.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

## Achats

### ■ Panneaux

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un devis de la société ATELIER FANIK d'un montant de 299€ HT. Ce tarif comprend la réalisation de 3 panneaux :

- Un plan grand format du lotissement du clos Grasset
- Un autre en petit format du lotissement du Clos Grasset
- Un panneau pour la « Salle Alain Abbé » pour le site des Aulnays.

Pour diminuer les coûts, les supports qui ont servis pour le lotissement de la Louvelais seront fournis à la société ATELIER FANIK et réutilisés.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ces achats.

### ■ Fourche pour le tracteur

Un devis de 910€ HT est proposé par la SAS RM MOTOCULTURE pour la fourniture d'une fourche adaptable sur le tracteur. Monsieur le Maire explique que ce matériel facilite surtout le déchargement de palettes lors de livraison à l'atelier municipal.

Le Conseil Municipal donne son accord pour cet achat.

### ■ Chauffe-eau

Un des deux chauffe-eau des vestiaires du terrain des sports ne fonctionne plus et l'autre donne des signes de dysfonctionnement. Un devis est fourni pour l'achat de 2 nouveaux chauffe-eau ainsi que pour du petit matériel nécessaire à la réparation au prix de 1453.74€ HT par la société SAS PARTEDIS.

Ce dossier est validé par le Conseil Municipal.

## Voirie

### ■ Point à Temps Automatique (PATA)

Madame ABBE informe le conseil municipal que les services de Dinan Agglomération n'assurent plus le passage en PATA sur les routes de dessertes de la commune. Elle a donc sollicité des devis auprès de trois sociétés pour effectuer ce travail. Après avoir étudié les trois devis, le Conseil Municipal opte pour la proposition de l'entreprise LESSARD TP, qui n'est pas la moins onéreuse mais qui présente plus de prestations.

### ■ Devis route de l'Arguenon

La route de l'Arguenon, qui part du bourg de Bourseul pour rejoindre le village de Saint-Aydes sur la commune de Pluduno va être refaite dans le cadre du programme de voirie de liaison de Dinan-Agglomération. Madame ABBE propose de rajouter à ces travaux la réfection d'une route située au pont-loyer, le devis a été demandé à la société qui a obtenu le marché de Dinan-Agglomération. Il monte à 8377.50€ HT, cette part sera à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal donne son accord à cette proposition.

### ■ Lotissement et impasse de la Louvelais

Tous les lots du lotissement étant vendus, il convient de réaliser les travaux de voirie définitive (incluant les trottoirs et les parkings). Le devis initial signé lors du marché date de 2017, il est nécessaire de le réajuster selon la procédure adaptée. Après ajustement, le montant des travaux est validé à 176 486.76€ HT.

Le conseil municipal a souhaité réaliser dans le projet global, l'aménagement et la rénovation de l'impasse de la Louvelais. Le devis présenté s'élève à 51215€ HT.

Le Conseil Municipal valide donc l'ensemble du marché voirie pour le lotissement et l'impasse de la Louvelais pour un coût de 227 701.76€ HT.

### ■ Longueur de voirie

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la longueur de voirie intervient dans le calcul des dotations de fonctionnement accordée par l'Etat. En 2024, il convient de rajouter la reprise

par la commune d'une voie privée à la ville Hamonet pour 90 ml, la création d'une nouvelle voie à la ville es Robert pour 150 ml et la réalisation de la voirie définitive du lotissement de la Louvelais pour 820 ml. Le conseil municipal valide donc la nouvelle longueur de voirie communale à 48 427 ml répartis en 44 093 ml hors agglomération et 4 334 ml en agglomération.

## Syndicat Départemental d'Énergie (SDE)

Monsieur le Maire rappelle les travaux qui sont prévus au lotissement de la Louvelais. Des terrains situés hors lotissement sont potentiellement constructibles. Les propriétaires ont été avertis que s'ils souhaitaient viabiliser et vendre les terrains concernés il était préférable d'anticiper et de prévoir les réseaux avant les travaux de voirie définitive en cours. Cela a été fait pour l'eau potable et le réseau d'eaux usées. En ce qui concerne le téléphone et l'électricité, Monsieur le Maire propose des devis fournis par le SDE afin de mettre en place les fourreaux et les citerneaux par anticipation.

Pour le téléphone le coût est de 2 250€ HT et pour l'électricité de 2 166€ HT, le Conseil Municipal valide ces deux propositions.

## Lotissement du Clos Grasset

Le Conseil Municipal a donné son accord pour des travaux de busage en limite du lotissement. Monsieur le Maire explique au Conseil que lors de la réunion de chantier il s'est avéré nécessaire de compléter les travaux prévus initialement. Les travaux supplémentaires consistent à prolonger la longueur de busage en raison de la profondeur du fossé, la création d'un regard supplémentaire, et la suppression du merlon situé à côté du site de tri-sélectif. L'ensemble de ces travaux supplémentaires représente un coût de 2 695.75€ HT. Le Conseil Municipal valide ce montant.

## Salle polyvalente

### ■ Problèmes liés aux locations

Lors de deux locations, des problèmes de fonctionnement sont apparus et des demandes d'indemnités ont été sollicitées. Pour la première, c'est la chambre froide qui ne fonctionnait pas le vendredi, elle a été réparée le jour-même en fin d'après-midi. Les locataires avaient préféré louer un petit véhicule frigorifique supplémentaire, le coût est de 200€, Monsieur le Maire a proposé la prise en charge de la moitié de cette dépense, le Conseil accepte cet accord par 12 voix pour et 2 contre. Pour la seconde demande, ce sont des problèmes d'infiltration d'eau dans la cuisine qui ont gêné le bon fonctionnement. Les locataires souhaitent que la commune ne facture pas le coût pour une journée supplémentaire de location prévu pour un coût de 70€.

Le Conseil Municipal donne son accord.

### ■ Réparation chambre froide

Après l'intervention suite à des dysfonctionnements sur la chambre froide, la société KERFROID nous propose un devis de 939.76€ HT pour le changement de l'évaporateur.

Le Conseil Municipal accepte la proposition pour ce changement au tarif proposé dans le devis.

# Conseils municipaux

## ■ Tarifs de la vaisselle pour les trois salles

Suite aux achats de vaisselle effectué récemment pour les différentes salles, Monsieur le Maire propose de réactualiser les tarifs de facturation de la vaisselle cassée ou manquante. Un tableau est proposé avec les nouveaux tarifs, celui s'appliquera de façon identique pour les 3 salles communales.

Le Conseil Municipal valide le réajustement de prix tel qu'il a été présenté.

## Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

La commune de Bourseul est dotée depuis plusieurs années d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) celui-ci a d'ailleurs fait l'objet d'une mise à jour en début de mandat. Dinan-Agglomération souhaite mettre en place un PICS. Une demande a été faite aux communes afin de nommer un référent élu ainsi qu'un référent parmi les employés municipaux. Monsieur le Maire propose la nomination de M. BRUNET pour les élus et de Mme LEBRAS pour les employés communaux.

Le Conseil Municipal valide ces propositions.

## Gestion de Dinan Agglomération exercice 2017 et les suivants

La Chambre régionale des Comptes a établi un rapport sur la gestion de Dinan Agglomération exercice 2017 et suivants. Ce rapport a été transmis par courriel à tous les membres du conseil municipal pour porter à connaissance.

Comme demandé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'acter de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des Comptes de Bretagne portant sur la gestion de Dinan Agglomération pour les exercices 2017 et suivants.

## Rapport d'activités et de développement durable 2023

Ce rapport a également été transmis préalablement à la séance du Conseil aux élus municipaux. A la suite, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2023 de Dinan Agglomération joint à la présente délibération.

## SMAP Syndicat mixte Arguenon Penthièvre

Il convient de renouveler une délibération prise en 2023 concernant l'approbation du PAPI (Programme Prévisionnel d'Action et de Prévention des Inondations). Monsieur le Maire rappelle que pour la commune de Bourseul, le coût prévisionnel pour l'année 2025 des actions du PAPI co-financées par la commune de Bourseul s'élève à 48000€ TTC avec un maximum de reste à charge pour la commune de 7200€ TTC.

Le Conseil Municipal autorise le président du SMAP à réaliser les demandes de financements publics de chaque action et pour chacun des maîtres d'ouvrage concernés, pour l'année 2025. Autorise Monsieur le Maire à transmettre au SMAP l'ensemble des pièces concernant les demandes de subventions et de paiement, afin de permettre le suivi du financement des actions par le SMAP.

## Prime du personnel communal

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revaloriser le RIFSEEP (prime du personnel communal). Une augmentation de 20% est proposée. Son versement est proposé soit en une fois immédiatement soit 10% immédiatement au titre de 2024 et 10% au premier juin au titre de 2025.

Suite au vote, il y a une abstention et une égalité à 6 pour chacune des 2 solutions proposées. Dans ce cas, c'est la voix de Monsieur le Maire qui est prépondérante, ce sera donc 10% immédiatement et 10% au premier juin 2025.

## Entretien de terrain

Monsieur BOURSEUL pense qu'il est nécessaire de faire tailler les sapins au terrain des sports. Il a contacté 2 sociétés complémentaires qui travaillent ensemble. Pour le côté extérieur, il est proposé une taille au lamier de l'extérieur et du dessus de la haie, sans évacuation des déchets, pour un prix de 780€ HT, proposé par la SARL ADRIEN ROBERT ENVIRONNEMENT. Côté intérieur, un devis est proposé par l'EURL PANSART GUILLAUME, pour une taille classique au prix de 382.50€ HT.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ce chantier.

## Les assistantes maternelles

Quatre assistantes maternelles sont installées sur la commune. Si vous êtes en recherche, n'hésitez pas à les contacter pour connaître leurs disponibilités.

**FENICE Christelle**

2 Les Pruniers - 22130 Bourseul

02 96 84 49 00

**HUBERT Huguette**

5 impasse de la Vallée - 22130 Bourseul

06 23 62 94 36

**L'HEVEDER Stéphanie**

24 bis Saint Méen - 22130 Bourseul

02 96 83 09 34

**MORIN Noémie**

2 Le Champ Menard - 22130 Bourseul

07 68 96 82 24



## Association Mathilda – Vaincre Lafora

### *Giulian a besoin de Vous !*

Tout d'abord il faut savoir que la maladie Lafora fait partie des Epilepsies – Myoclonies progressives. Les premiers signes cliniques surviennent au cours de la seconde enfance et se caractérisent par des crises d'épilepsies et des secousses myocloniques. Son évolution est marquée par une dégénérescence lente et progressive du système nerveux et une détérioration des fonctions cérébrales aboutissant à un état de dépendance complète du malade. Celui-ci devient alors incapable de se mouvoir, de parler, de s'alimenter seul. L'espérance de vie se situe entre 5 et 10 ans.

Malheureusement la maladie a emporté Djao et Mathilda, qui nous ont quittés pour rejoindre les anges.

Mais désormais nous avons la possibilité d'apporter de l'espoir à Giulian car l'essai clinique avec l'ASO ION283 a été approuvé par la FDA. C'est pourquoi Giulian a besoin de vous.

L'essai clinique peut stopper la maladie Lafora, l'association n'a jamais été aussi près d'un remède. Mais cet essai doit se faire à Dallas, ville du Texas aux États-Unis, où Giulian devra être hospitalisé 1 semaine tous les 3 mois pendant 2 ans.

Les frais d'hospitalisation coûtent très cher ainsi que les frais de déplacement, le coût total s'élève à 150 000€.

**Nous faisons appel à la solidarité de chacun pour Giulian.**

**Vous pouvez faire un don**

- Sur la cagnotte en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/association-mathilda-vaincre-lafora>
- Directement auprès de **Association Mathilda Vaincre Lafora** - 7 rue des Jonquilles - 22130 Bourseul

Si vous souhaitez **joindre l'association**, vous pouvez contacter Elysabeth GUÉRIN au 06 98 47 28 73.

L'association organisera son **Bal courant Mars / Avril** et le **concours de palet le 26 juillet 2025**.

Les dates seront annoncées sur CityAll.

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous.**



De gauche à droite : Djao, Giulian et Mathilda

## Le Comité des fêtes

### **Au début du mois de novembre, a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes.**

Lors de cette réunion, Christophe RAFFRAY actuel président de l'association depuis 9 ans, a annoncé qu'il ne souhaite pas poursuivre sa fonction pour des raisons professionnelles.

Etant donné qu'aucune personne du bureau, ni de l'assemblée présente à cette occasion n'a souhaité se présenter pour le poste de président, Christophe Raffray s'est proposé pour continuer à occuper son rôle jusqu'à la fin de l'année. Mais si personne ne se porte candidat(e), alors l'association sera mise en sommeil à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Vous aimez porter des projets associatifs ?  
Vous êtes motivés pour participer au développement de l'activité du comité des fêtes ?**

**Alors n'hésitez pas et contactez  
Christophe Raffray au 06 33 74 51 76  
ou par mail à [jy.m.allain@orange.fr](mailto:jy.m.allain@orange.fr).**

Nous rappelons que le comité des fêtes, comme toutes les associations, anime la commune et font partie du « bien vivre » à Bourseul. C'est pourquoi nous espérons que le comité des fêtes trouvera un nouveau président rapidement !

## Les Cavaliers de la Ville Vain

Tout d'abord commençons en images sur ces magnifiques championnats de France poney qui se sont déroulés à Lamotte Beuvron !!!

**Hortense LATOUR,**  
championne de France  
en P élite cadet 1

**Esther LATOUR,**  
4<sup>ème</sup> en P élite cadet 2

et maintenant

**Lilou GUINARD,**  
7<sup>ème</sup> en P élite benjamin.

Bravo les filles!

Lilou a été sélectionnée pour suivre le cursus des stages jeunes talents 2025 de la FFE. Elle est identifiée parmi les cavaliers représentant un potentiel pour les circuits de compétition nationales et internationales. Elle participera en Février au Jumping international de Bordeaux.

**Afin de pouvoir participer aux plus grosses échéances nationales et internationales, nous sollicitons les entreprises intéressées par le sponsoring.**

N'hésitez pas à prendre contact avec  
Mme Lara LE BIHAN - Tél. 06 82 25 80 59  
qui pourra vous fournir le dossier partenaire.

**Notre repas dansant à la salle des fêtes  
se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> février 2025.**



## Bourseul Association de Parents d'Élèves

*Dans la continuité de la fête de l'école organisée en juin 2024, nous avons été plusieurs familles à nous réunir courant septembre autour du projet de créer une nouvelle association de parents d'élèves.*

Nos objectifs: proposer des activités périscolaires festives, sportives, culturelles à l'intention des élèves et en soutien à l'action éducative des enseignants.

Nos actions visent ainsi à aider au financement des projets menés par l'école, à destination de nos enfants.

**Nous nous sommes ainsi réunis en assemblée constituante le 30 septembre** et depuis nous construisons administrativement (statuts, cerfa, assurance, banque...) cette nouvelle association : **La B.APE** (BOURSEUL Association de Parents d'Elèves).

Dans cette nouvelle expérience pour bon nombre d'entre nous, nous pouvons bénéficier du soutien de l'école, de la mairie et de parents et nous tenons à tous les remercier. Nous étions une vingtaine de personnes lors de l'assemblée constituante.

Sur le plan de notre organisation nous faisons le choix d'évoluer en coresponsabilité: Christophe BARTET et Guillaume SOLLIER sont ainsi les co-présidents de la B.APE. Deux secrétaires et deux trésoriers complètent le bureau restreint, mais surtout, nous avons eu à cœur de permettre à qui le souhaite de s'investir. Ainsi, chaque événement fait l'objet d'une commission avec un responsable qui coordonne le projet. Ce qui devrait favoriser l'investissement et la prise d'initiative dans l'association. Nous comptons de plus inviter les parents à s'investir dans la mesure de leurs possibilités sur des évène-



*Une petite partie des membres de l'association*

ments de leur choix, car nous sommes conscients qu'il est parfois complexe de donner de son temps.

Nous sommes déjà au travail puisque des ventes de gâteaux sont organisées à la sortie de l'école une fois par mois. Les Gavottes et gâteaux Bijou ont été livrés début décembre et nous avons été partenaire du marché de Noël du Château de Beaubois.

En projection, nous souhaitons organiser un carnaval courant mars associé à une vente de pizzas, installer une benne à ferraille pendant quelques semaines sur la commune et organiser la **prochaine fête de l'école le 21 juin** en collaboration avec les professionnels.

C'est motivés et dans le désir d'associer les parents de l'école de notre commune et des communes mitoyennes que nous œuvrons donc à proposer des événements pour nos enfants.

## Calendrier des Fêtes

### Décembre 2024

- **Le 20** - La Boule Bourseulaise, Challenge Jean-Baptiste Chesnais



### Février 2025

- **Le 1<sup>er</sup>** - Repas rougail organisé par les Cavaliers de la Ville Vain, pour tout renseignement s'adresser à Mme Sophie Buchon- 06 32 69 59 36
- **Le 22** - Repas des chasseurs

### Mars 2025

- **Le 1<sup>er</sup> et 02** - Le Petit Théâtre de Bourseul, représentation

### Mai 2025

- **Le 1<sup>er</sup>** - L'As du Temps Libre, concours de pêche
- **Le 11** - Vide-grenier du Moto Club

### Juin 2025

- Cochon grillé aux écuries, par les Cavaliers de la Ville Vain
- **Le 21** - Fête de l'école

### Juillet 2025

- **Le 26** - Mathilda, Concours de palets

### Novembre 2025

- **Le 1<sup>er</sup>** - Mathilda, tartiflette

# Vie de la commune

## Urbanisme



### ■ Déclarations préalables

DP 022 014 24 C0016	La Ville es Robert	Création d'un carport
DP 022 014 24 C0018	8 Olivet	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 022 014 24 C0019	2 bis rue de l'Arguenon	Division de terrain
DP 022 014 24 C0020	14 la Ville es Robert	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 022 014 24 C0021	Le Bois Adam	Construction d'un hangar de stockage avec pose de panneaux photovoltaïques
DP 022 014 24 C0022	12 rue Maryvonne Dupureur	Edification d'une clôture
DP 022 014 24 C0023	3 La Haute Lande	édification d'une clôture et création d'une entrée avec portail
DP 022 014 24 C0024	19 Les Landes Marettes	Création d'un carport
DP 022 014 24 C0025	Beaubois	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 022 014 24 C0027	11 Saint-Méen	Clôture de deux hangars existants avec portes
DP 022 014 24 C0028	4, rue Yvonne Le Queinec	Edification d'une clôture et création d'un carport
DP 022 014 24 C0029	1 Becavin	Création d'ouverture sur toiture pour pose de vélux
DP 022 014 24 C0030	2 La Croix Saint-Maleu	Remplacement des huisseries

### ■ Demandes de permis de construire

PC 022 014 24 C0005	5 Le Haut Chemin	Construction d'un carport
PC 022 014 24 C0006	2, La Croix	Construction d'une stabulation avec panneaux photovoltaïques
PC 022 014 24 C0007	2 rue de l'Arguenon	Transformation d'un bâtiment en maison d'habitation
PC 022 014 24 C0008	1, La Tieuline Lot. du Clos Grasset	Construction d'une maison individuelle
PC 022 014 24 C0009	Le Bois Adam	Construction d'un hangar de stockage de matériel agricole avec pose de panneaux photovoltaïques
PC 022 014 24 C0010	3 bis, rue de l'Arguenon	Construction d'une maison individuelle
PC 022 014 24 C0011	6 bis, La Ville es Robert	Construction d'une maison individuelle
PC 022 014 24 C0012	25 La Tieuline Lot. du Clos Grasset	Construction d'une maison individuelle

### ■ Demande de permis d'aménager

PA 022 014 23 C0001	Mairie de Bourseul	Aménagement de lotissement communal
---------------------	--------------------	-------------------------------------

## Etat civil

### Naissance

**Nataël MAILLET**  
le 3 août 2024,  
2 La Ville Hamonet



### Pacs

**Madame Charline EMROT et Monsieur Etienne ALORY**  
le 04 octobre 2024  
demeurant 3, rue Elsa TRIOLET



### Décès

**Monsieur Hervé JOSSELIN**  
le 26 novembre 2024

**Monsieur Etienne HENRY**  
le 24 novembre 2024

**Monsieur Claude CROUPEL**  
le 15 novembre 2024

**Monsieur Henri AILLET**  
le 21 octobre 2024

**Monsieur Eric BUHLER**  
le 05 octobre 2024

**Madame Danielle BERNARD née TAEYE**  
le 08 septembre 2024

**Madame Amélie CHAUVIERE**  
le 16 août 2024

**Monsieur Georges RUELLE**  
le 21 juillet 2024



**La plupart de ces travaux sont soumis à des autorisations que ce soit une DP (Déclaration Préalable) ou un PC (Permis de Construire).**

Lorsque les travaux réalisés ne sont pas conformes aux règles d'urbanisme, il est souvent possible de régulariser après. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas, et il est alors impossible d'obtenir un certificat de conformité ou de non-contestation.

Dans la mesure du possible, nous vous demanderons de modifier vos travaux pour les mettre en conformité avec le règlement, mais il arrive parfois que nous soyons amenés à vous imposer de détruire vos réalisations. Pour éviter ce genre de problème, nous vous conseillons fortement de contacter systématiquement la mairie dès que vous avez un projet, que ce soit de construction, rénovation, clôture, portail...

Nous vous rappelons également qu'au démarrage des travaux vous devez déposer en mairie la déclaration d'ouverture de chantier, et lorsque les travaux sont achevés la déclaration de fin de chantier. C'est ce dernier document qui vous permet d'obtenir le certificat de conformité, et, pour ceux qui peuvent y prétendre, l'exonération temporaire de taxe foncière pendant deux ans.

# Artisanat local



## ■ Le lutin dans le grenier

### Créations, décoration intérieure, accessoires

Laisser son esprit errer, au fil de ses pensées, dans d'autres lieux, d'autres époques... Je m'appelle Orianne, et c'est la mission que je me suis fixée à travers mes créations. Grâce à elles, nous voyageons à travers les époques, parcourons les continents, à la rencontre d'inspirations celtes, nordiques, so british, ou encore hippies, nostalgiques... Un voyage dans le temps et l'espace. Aujourd'hui ce sont les bougies parfumées et la couture (sacs, pochons, pochettes...) qui me guident. Mais je suis une touche à tout, et il est fort probable que d'autres types de créations apparaissent de temps à autre, au gré de mes inspirations. Je suis également photographe de portrait amateur, quand je trouve le temps.

Il m'est essentiel, à mon petit niveau, d'œuvrer pour la seconde main. Ainsi, toutes mes bougies sont coulées dans des contenants chinés en brocante. N'est-ce pas merveilleux de leur donner une seconde, voire troisième (ou plus !) vie ? Et d'imaginer toutes les histoires qu'ils pourraient nous raconter s'ils pouvaient parler ?

Mon âme d'enfant s'émerveille de tout, d'un rien, le chant d'un oiseau, des fleurs qui arrivent à pousser dans le bitume, l'odeur du feu de bois, un paysage vallonné, la brume d'automne, le rythme des saisons, la floraison du mimosa, de la glycine, l'odeur des ajoncs... tout est prétexte à la rêverie et l'inspiration.

Alors si tout cela résonne en toi, si tu te reconnais dans ces quelques lignes, je te souhaite la bienvenue dans mon univers.

**Le lutin dans le grenier - Orianne PERON**

**Atelier : 15, le Pau à Bourseul**

Plusieurs portes ouvertes organisées dans l'année à l'atelier.

Mail : [lelutindanslegrenier@gmail.com](mailto:lelutindanslegrenier@gmail.com)

Boutique en ligne : [lelutindanslegrenier.bzh](http://lelutindanslegrenier.bzh)

Instagram : le lutin dans le grenier



## ■ Les rêveries de Coco

### Mode et créations - Ateliers

Coralie Meyer vous accueille dans son atelier situé au 13 le Pau à Bourseul.

Créatrice, elle confectionne des bijoux, accessoires et objets de décoration au gré de ses envies : macramé, origami, résine en maximisant la récupération.

Elle anime également des ateliers créatifs pour petits et grands et se déplace pour vos événements : mariage, anniversaire, EVJF...

Elle vous accompagne aussi pour la décoration de vos événements.

**Les rêveries de Coco - Coralie MEYER**

**13 le Pau à Bourseul**

Renseignements au 06 95 58 56 59

Facebook/Instagram : Les rêveries de Coco



@LESREVERIESDECOCO

# Conseils pour une déco écolo

## 1. On choisit un sapin écologique

À l'approche de Noël, qui ne rêve pas d'un sapin majestueux, trônant dans le salon, attendant les cadeaux qui viendront l'entourer pour le plaisir des petits comme des plus grands ? C'est pour honorer cette tradition, qu'en France, 7 millions de familles ont installé un sapin chez eux en 2018. Mais un sapin ne se choisit pas au hasard si l'on veut consommer responsable.... Alors entre sapin artificiel, sapin naturel et sapin bio, on vous donne toutes les infos pour choisir le sapin idéal, celui avec l'impact environnemental le moins élevé.

### ■ Opter pour un sapin naturel éco-responsable

On pourrait se dire que les sapins artificiels valent mieux que les sapins naturels puisqu'ils limitent la déforestation et pourtant... Ces sapins étant faits à partir de plastique, ils contiennent des dérivés de pétrole, très polluants, et sont, la plupart du temps, importés d'Asie... Ils n'ont donc rien d'écolo ! Une étude canadienne indique qu'il faudrait les réutiliser pendant au moins 20 ans pour qu'ils deviennent la meilleure option de sapin en terme de bilan carbone or, ils sont en moyenne renouvelés tous les trois ans, et ne se recyclent pas. Si toutefois, vous optiez pour ce type de sapin, choisissez-en un de qualité pour le faire durer le plus longtemps.

Les sapins de Noël naturels sont aujourd'hui les plus plébiscités par les Français puisqu'ils représentent 84 % des sapins vendus. Il existe deux principales variétés :

- le Nordmann, (le plus vendu) résistant, il conserve ses aiguilles plus longtemps
- l'Épicéa qui perd plus rapidement ses aiguilles mais embaume toute la maison d'une douce odeur de résine.

La majorité de sapins sont aujourd'hui cultivés (et non arrachés en forêt comme on pourrait parfois le penser) mais il faudra être patient et attendre 10 ans pour pouvoir couper un sapin et le vendre. Ils sont généralement plantés sur des sols inexploitablement pour l'agriculture ordinaire car trop acides.



Pendant tout leur cycle de vie, les sapins vont stabiliser les sols et prévenir les risques d'inondation. En France, ils créent aussi de nombreux emplois : au total plus de 800 producteurs et plus de 1000 saisonniers ! Compostables, ils font, après les fêtes, un très bon engrais et limitent donc la production de déchets.

Si une grande majorité de sapins vendus en France sont cultivés sur le territoire, certains Nordmann viennent parfois des pays de l'Est ou du Danemark. On essaie donc au maximum de privilégier les circuits-courts.

Par ailleurs, la culture de sapins utilise souvent des pesticides qui viennent ensuite polluer les nappes phréatiques. On privilégie donc des sapins issus de l'agriculture raisonnée, facilement identifiables grâce aux certifications Plante Bleue ou Fleurs de France.

### ■ Fabriquer son propre sapin

Une bonne alternative aux sapins naturels peut être de fabriquer son propre sapin, une solution écologique qui permet d'optimiser l'espace tout en faisant des économies. C'est aussi l'occasion parfaite de laisser parler sa créativité en organisant un atelier ludique en famille.

Nous, on adore le sapin mural en papier ! Une solution qui permet de recycler de vieux journaux, brouillons, cartons... tout en créant un sapin très original ! Si vous voulez le personnaliser vous pouvez peindre les feuilles ou ajoutez des formes que vous aurez préalablement découpées dans du papier (étoiles, boules de Noël, personnages...).



## 2. On recycle, pour une déco originale

### ■ Réutiliser ses cartons d'emballage

Noël, c'est aussi l'occasion de recycler ses cartons et de proposer des ateliers à toute la famille. Par exemple, on peut fabriquer de très belles boules, étoiles, flocons ou animaux de Noël en un clin d'œil mais le mieux, c'est encore de laisser libre court à son imagination !



Pour cela, rien de plus simple. On dessine des formes à l'aide de pochoirs ou de moules à biscuits sur un carton posé à plat puis on les découpe à l'aide de ciseaux. Peignez et décorez vos formes comme vous en avez envie puis percez un petit trou à l'aide d'une aiguille. Utilisez de la ficelle ou un morceau de tissu pour les fixer sur le sapin.

Avec du carton gaufré, vous pouvez faire de très beaux photophores pour vos bougies. Les reliefs ajourés laisseront passer une très belle lumière et créeront une



ambiance chaleureuse et cosy dans votre salon. La réalisation, en seulement deux étapes, est extrêmement

simple: il suffit de prendre une bougie chauffe-plat, de la placer dans un récipient en verre et d'entourer ce dernier avec le carton gaufré que l'on vient fixer avec un point de colle.

### ■ Réutiliser des bouchons de liège

Les bouchons de liège sont de parfaits éléments de déco responsable! Simplement positionnés dans une cloche en verre avec une guirlande lumineuse, ils apportent déjà du cachet et de l'authenticité à une décoration de table.

Vous pouvez aussi fabriquer un objet décoratif plus élaboré en collant les bouchons de liège entre eux. De cette manière, créez de superbes sculptures en laissant aller votre imagination: étoiles, sapins, couronnes... on peut même créer de petits personnages si on est un peu plus habile.

#### Étoile en bouchons de liège

- Préparez une centaine de bouchons de liège (eh oui, il va falloir en boire du vin !)
- Versez de la colle blanche liquide dans un récipient
- Placez des paillettes par couleur dans des petits récipients
- Trempez le bout des bouchons dans la colle, puis dans un récipient de paillettes



## 3. On préfère ce qui est naturel

La déco la plus jolie n'est pas toujours celle qu'on achète... La nature nous offre de multiples possibilités de déco responsable. Il suffit parfois de se baisser pour la ramasser au pied des arbres ou alors de fouiller un peu dans nos placards !

### ■ Trouver sa déco en forêt

En famille, on profite d'une balade en forêt conviviale pour ramasser tout ce qu'on trouve et qui nous plaît : bouts de bois, mousse, feuilles mortes, pommes de pin, glands, marrons... autant d'éléments qui, dans des bocaux en verre ou en centre



de table raviront les amoureux de la nature.

Et, pour les plus créatifs d'entre vous, pensez à customiser vos éléments ! Avec un peu de peinture, on décore les pommes de pin que nous

- Patientez quelques minutes pour laisser sécher
- Tracez les contours d'une étoile sur une grande feuille et positionnez les bouchons à l'intérieur pour donner sa forme à la sculpture
- Collez les bouchons entre eux
- Laissez sécher plusieurs heures

### ■ Réutiliser les pots de confiture

Les pots de confiture et autres bocaux en verre aussi se conservent et peuvent faire de très jolis bougeoirs ou cloches. Dedans, vous pouvez y mettre du sable, de la farine, des épices, des pommes de pin, des glands...



En plaçant, de l'eau à l'intérieur, vous pouvez aussi faire de beaux bougeoirs. Il vous suffit d'ajouter du colorant, quelques épines de sapin, des fruits... Et votre bougie flotte dans un bougeoir original fait maison ! Si vous voulez personnaliser un peu plus votre bougeoir placez un joli ruban tout autour. Simple, rapide, il participe à créer une ambiance feutrée dans la maison.

venons accrocher au sapin. Peints en doré ou en argent, et placés dans des pots de confiture, les glands deviennent également de jolis éléments de bougeoir.

### ■ Utiliser ce que l'on trouve dans nos placards comme déco

Une orange, un citron... Les fruits séchés peuvent être de jolies suspensions colorées sur un sapin. Pour ça, il suffit de les découper en fines tranches et de les faire sécher au four à 75°, deux heures de chaque côté. Il ne reste alors plus qu'à les fixer aux branches du sapin à l'aide de fils de couleurs.

Enfin, le blanc de meudon, poudre naturelle que l'on utilise notamment pour faire briller les couverts, fait une très bonne neige artificielle, moins dangereuse et plus écologique que celle qu'on trouve dans le commerce tout en étant aussi réaliste.



# Conseils pour une déco écolo

## “Neige” blanc de Meudon

- Mélangez avec un fouet un peu de Blanc de Meudon et de l'eau pour obtenir un liquide homogène
- Versez le mélange dans un vaporisateur
- Vaporisez le contenu sur votre sapin ou sur vos fenêtres
- Laissez sécher.

Et voilà, votre sapin est désormais tout blanc et votre salon a des airs de montagne qu'on aime tant !



## 4. On renoue avec les recettes déco de nos grand-mères

Nos grands-mères regorgent d'astuces dans tous les domaines : santé, beauté, cuisine alors on va encore un peu plus loin et on leur pique leurs astuces déco.

### ■ Tricoter sa déco

Rien d'étonnant et pourtant... La déco se tricote aussi. Avec de la laine et des aiguilles, on peut faire plein de choses : pour la cheminée, on tricote les fameuses chaussettes de Noël, on fait des petits bonnets de Père Noël à placer sur le sapin, on tricote un centre de table coloré...

### ■ Faire un atelier pâte à sel

Si la pâte à sel est une activité ludique à partager avec ses enfants, c'est aussi un bon moyen de créer une déco de Noël homemade. On fait la pâte, on crée de petits personnages (Pères Noël, lutins...) et autres formes (flocons, étoiles...), on fait cuire et on peint.

### Recette de pâte à sel

- Dans un saladier, versez un verre de sel et deux verres de farine
- Mélangez avec les mains le sel et la farine
- Ajoutez un verre d'eau tiède
- Malaxez avec les doigts jusqu'à obtenir votre pâte à sel
- Modelez la pâte à votre guise
- Laissez sécher au moins 12h (pas plus de 2 jours sinon la pâte deviendra friable à la cuisson)
- Faites cuire vos créations au four, entre 75° et 110°, et surveillez leur cuisson (selon l'élasticité de la pâte la cuisson sera plus ou moins rapide)
- Laissez refroidir plusieurs heures
- Peignez les figurines selon vos inspirations

Cette activité vous permettra de passer un moment précieux avec vos enfants tout en stimulant leur créativité.

## 5. On opte pour une déco qui dure

### ■ Oublier la vaisselle qui se jette

Rien de nouveau, vous le savez, le plastique est en grande partie responsable de la pollution. Seulement 25% des plastiques se recyclent, le reste vient polluer la nature et met des dizaines, voire même des centaines d'années à se décomposer. Si des mesures sont en train d'être prises pour limiter la production de plastique à usage unique (sacs en plastique, couverts et vaisselles en plastique...) nous pouvons d'ores et déjà bannir ces objets de nos réceptions.

Sur la table, on opte donc pour une vaisselle traditionnelle plutôt que des assiettes et verres en plastique. Et on remplace nos serviettes en papier en créant, ou en achetant, des serviettes en tissu que l'on réutilisera par la suite.

Pour les plus petits budgets, qui souhaitent malgré tout avoir une vaisselle spéciale pour l'occasion, on en trouve à petit prix en brocante, par exemple. On hésite pas à flâner sur Leboncoin et chez Emmaüs. Et pour les plus créatifs qui souhaitent

avoir une vaisselle personnalisée, on peut même peindre sur des assiettes aux fonds unis grâce à des peintures adaptées.

### ■ Favoriser le «Made in France»

Et pour tout ce qui ne peut être fabriqué par soi-même, on mise sur des marques et artisans "made in France" qui vendent des produits de qualité.

On n'hésite pas à se rendre dans les marchés de Noël des villes les plus proches de chez nous. On y trouve souvent des stands de petits artisans et fabricants du coin qui nous parlent directement de leurs produits. C'est l'occasion de découvrir de nouveaux objets auxquels on n'aurait peut-être même pas pensé.

En faisant cela, on privilégie le commerce local et on limite l'émission de carbone dû à l'importation. On soutient les commerçants français et on investit dans des objets que l'on gardera longtemps pour limiter nos déchets.



## Des lectures pour cet hiver...

Le coin lecture situé au niveau de la mairie de Bourseul face à la salle André Henon.

Vous pouvez emprunter un livre ou en déposer un. Le but est de partager des lectures et créer des liens entre les lecteurs.

Bonne lecture !

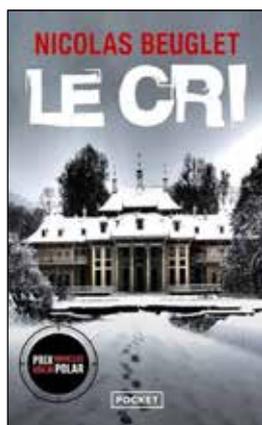
### Adultes

#### Le cri

Nicolas Beuglet

À quelques kilomètres d'Oslo, l'hôpital psychiatrique de Gaustad dresse sa masse sombre parmi les pins enneigés. Appelée sur place pour un suicide, l'inspectrice Sarah Geringen pressent d'emblée que rien ne concorde. Le patient 488, ainsi surnommé suivant les chiffres cicatrisés qu'il porte sur le front, s'est figé dans la mort, un cri muet aux lèvres – un cri de peur primale.

Soumise à un compte à rebours implacable, Sarah va découvrir une vérité vertigineuse sur l'une des questions qui hante chacun d'entre nous : la vie après la mort...



#### Nomade du grand Nord

Kim Hafez

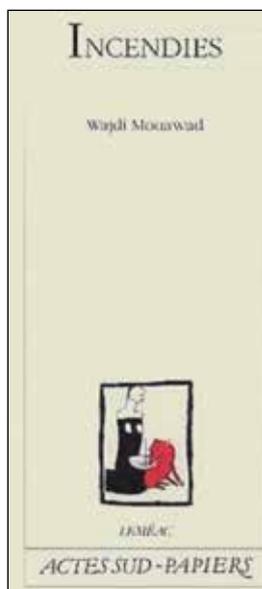
Un beau matin de printemps, Kim Hafez fait monter son chien Unghalak dans son kayak biplace et se met à pagayer pour rejoindre le cap Nord de l'Europe, via la Finlande. Son but: vivre une existence de nomade, une vie de voyageur authentique. Du Grand Nord, il veut faire son monastère, des privations son ascèse et du recueillement sa prière. Ayant gagné la Laponie qu'ils traversent à pied, les deux compagnons hivernent dans un élevage de chiens de traîneau. Ils doublent le cap Nord et poursuivent, d'archipels en fjords, leur périple en nier de Norvège avant d'atteindre la mystérieuse côte est du Groenland. Lorsqu'ils chavirent sur sa côte ouest, l'eau glaciale les enveloppe... Après 13 000 km à la pagaie, ils atteignent enfin l'Arctique canadien, en baie d'Hudson.



#### Incendies

Wajdi Mouawad

Lorsque le notaire Lebel fait aux jumeaux Jeanne et Simon Marwan la lecture du testament de leur mère Nawal, il réveille en eux l'incertaine histoire de leur naissance: qui donc fut leur père, et par quelle odyssée ont-ils vu le jour loin du pays d'origine de leur mère ? En remettant à chacun une enveloppe, destinées l'une à ce père qu'ils croyaient mort et l'autre à leur frère dont ils ignoraient l'existence, il fait bouger les continents de leur douleur: dans le livre des heures de cette famille, des drames insoupçonnés les attendent, qui portent les couleurs de l'irréparable. Mais le prix à payer pour que s'apaise l'âme tourmentée de Nawal risque de dévorer les destins de Jeanne et de Simon.

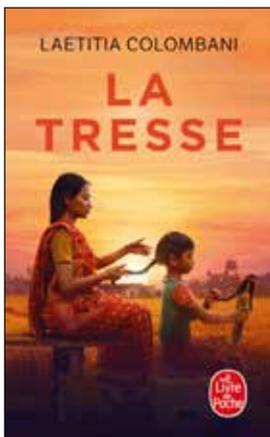


## Lectures Jeunesse - Ados

### La tresse

Laetitia Colombani

Inde. Smita est une Intouchable. Elle rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école. Sicile. Giulia travaille dans l'atelier de son père. Lorsqu'il est victime d'un accident, elle découvre que l'entreprise familiale est ruinée.



Canada. Sarah, avocate réputée, va être promue à la tête de son cabinet quand elle apprend qu'elle est gravement malade.

Liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier, Smita, Giulia et Sarah refusent le sort qui leur est réservé et décident de se battre. Vibrantes d'humanité, leurs histoires tissent une tresse d'espoir et de solidarité.

Trois femmes, trois vies, trois continents. Une même soif de liberté.

### Les victorieuses

Laetitia Colombani

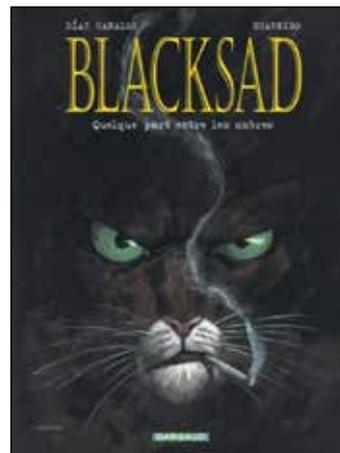
Brillante avocate, Solène tente de se reconstruire après un burn out. Acceptant une mission bénévole d'écrivain public, elle est envoyée au Palais de la Femme, un foyer au cœur de Paris. Les résidentes s'appellent



Binta, Sumeya, Cvetana, Salma ou la Renée et viennent du monde entier. Lorsqu'elles voient arriver Solène, elles se montrent méfiantes. Mais Solène est bien décidée à trouver sa place auprès de ces femmes aux destins tourmentés... Un siècle plus tôt, Blanche Peyron oeuvre en faveur des démunis. Elle a voué sa vie à l'Armée du Salut et rêve d'offrir un refuge à toutes les exclues de la société. Le chemin est ardu, mais elle ne renonce jamais

### Blacksad

Juan Diaz Canales (Scénario) Juanjo Guarnido (Dessin)



«Il y a des matins où l'on a du mal à digérer son petit-déjeuner. Surtout si on se retrouve devant le cadavre d'un ancien amour.»

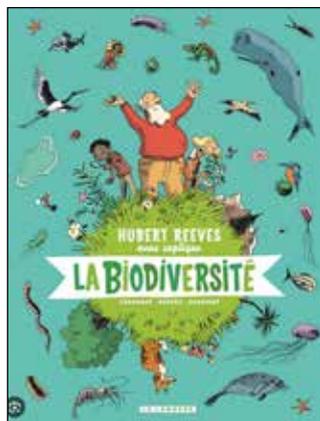
Nous sommes dans un polar. Avec les ingrédients habituels: un meurtre, une grande ville américaine rongée de l'intérieur, une belle poupée salement amochée. Jusqu'au détective privé - un chat baptisé Blacksad - qui contemple, désabusé, l'agitation de la grande ville en soulevant légèrement le store.

## Lectures jeunesse - Dès 7 ans

### La biodiversité (BD)

Hubert Reeves

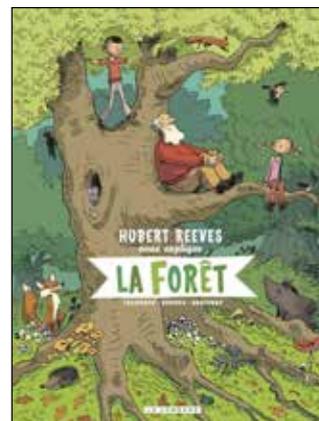
Invité à un voyage scolaire d'une journée sur le thème de la biodiversité, Hubert Reeves va raconter aux 6 enfants et aux 2 enseignants qu'il accompagne la surprenante histoire de la biodiversité terrestre.



### La forêt (BD)

Hubert Reeves

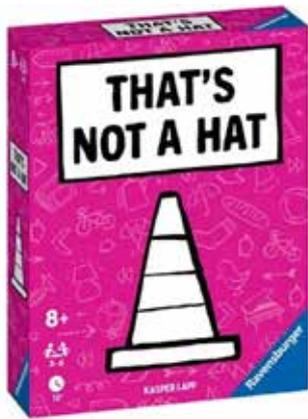
La forêt est la maison de nos plus lointains ancêtres, elle est le lieu de notre passé et nous relie à lui. Nous y retournons pour nous pénétrer de notre origine et pour en retrouver la formidable vitalité. Grâce aux récentes observations scientifiques, nous savons désormais que le monde végétal et le monde animal se ressemblent plus qu'on ne le pensait. Car les arbres sont eux aussi et à leur façon des êtres sensibles. Il importe d'assurer le développement durable des forêts et la protection de toutes les espèces.



## Jeux de société

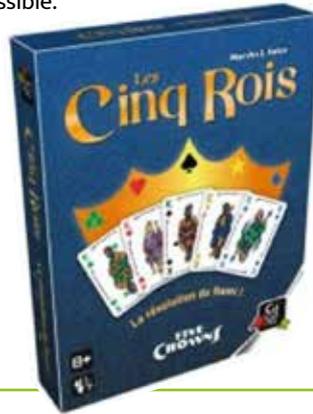
### That's not a hat

Mémorisez les cadeaux en jeu et offrez-les vous... Mais attention vos voisins peuvent refuser votre cadeau et vous le renvoyer. Si vous vous ne souvenez plus du cadeau que vous offrez, bluffez bien! *That's not a hat* est un jeu dans lequel vous allez devoir retenir de plus en plus de carte... Si vous n'y parvenez pas soyez convaincant en bluffant vos voisins!



### Les Cinq Rois

*Les Cinq Rois* est un jeu de cartes inspiré du Rami avec 5 couleurs et une bonne dose de malice en plus! Les 5 couleurs: pique, cœur, carreau, trèfle et étoile permettent de faciliter l'arrangement de votre main en suite ou en famille. Au fur et à mesure des manches, les joueurs joueront avec une carte de plus et l'atout changera en fonction: si le tour est joué avec 5 cartes, l'atout pour cette manche sera le 5... Faites les bonnes combinaisons pour vous débarasser en premier de vos cartes et pour marquer manche après manche le moins de points possible.



### TTMC ?

*TTMC?* Pour "Tu Te Mets Combien?" vient dépoussiérer un Trivial Pursuit qui en avait bien besoin! Vous devrez y évaluer vos connaissances sur des thèmes divers et variés. Plus votre ambition sera grande plus vite vous avancerez vers la victoire!



## Le takuzu

Le takuzu est un jeu de réflexion venant du Japon. Il est basé sur la logique un peu comme le sudoku.

La règle du jeu: il s'agit habituellement d'une grille ne contenant uniquement que des 1 et des 0, qui doit être complétée en respectant trois règles:

- autant de 1 et de 0 sur chaque ligne et sur chaque colonne
- pas plus de 2 chiffres identiques côte à côte
- 2 lignes ou 2 colonnes ne peuvent être identiques

### Correction du jeu Takuzu du bulletin n° 125 de juillet 2024

#### Niveau facile

	A	B	C	D
1	0	1	0	1
2	0	1	1	0
3	1	0	1	0
4	1	0	0	1

#### Niveau moyen

	A	B	C	D	E	F
1	1	0	0	1	1	0
2	0	0	1	1	0	1
3	0	1	1	0	0	1
4	1	1	0	0	1	0
5	1	0	1	1	0	0
6	0	1	0	0	1	1

#### Niveau difficile

1	0	1	0	0	1	1
2	1	0	0	1	0	1
3	1	0	1	0	1	0
4	0	1	0	1	0	1
5	1	0	1	1	0	0
6	0	1	1	0	1	0

# Infos utiles

## ■ Permanences du maire

Monsieur Philippe DAULY reçoit sur rendez-vous.

## ■ Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi	de 8h à 12h
Jeudi	Fermé au public
Vendredi	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi	de 8h à 12h

Fermé le samedi en juillet et août

## ■ Contacts services communaux

Mairie	02 96 83 02 17 mairie@bourseul.fr - www.bourseul.fr
Salle polyvalente	02 96 83 06 41
École	02 96 83 02 03 ou 06 59 70 76 27 ecole.0220747t@ac-rennes.fr
Garderie	02 96 83 09 76
Cantine	02 96 83 04 81

## ■ Numéros utiles

Urgences médicales • SAMU	15
Pompiers	18
Police secours	17
N° d'appel d'urgence en Europe	112
N° d'appel d'urgence SMS	
Fax pour muets et/ou malentendants	114
Secours en mer	196
Alerte enlèvement	197
Allo Enfance Maltraîtée	119
Violences conjugales	39 19
Solitud'écoute	08 00 47 47 88
Centre anti-poison Rennes	02 99 59 22 22
SOS Médecins	36 24
Allo Service Public	39 39
Des réseaux d'information par téléphone sont également à votre disposition:	
RésoGardes (0,35€/minute)	32 37
SOS Gardes (0,45€/minute)	39 15

## ■ Permanences du Conciliateur de justice

Pour tout problème de droit privé, Monsieur PINON, Conciliateur de justice, peut vous aider. Une fois par mois, il tient une permanence à la maison France Services. Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au 02 57 27 00 00.

## ■ Assistantes Sociales

Les Assistantes Sociales peuvent vous recevoir sur Plancoët ou Plélan-le-Petit. Afin de prendre rendez-vous, il vous faut contacter la Maison du Département à Dinan (MDD) au 02 96 80 00 80.

## Gendarmerie - Horaires et coordonnées

### Plancoët

Ouvert 7J/7 - 64 rue de l'Abbaye - Tél: 02 96 84 13 99

LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI  
de 8h à 12h et de 14h à 19h

LE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS  
de 9h à 12h et de 15h à 18h

### Beaussais-sur-Mer

5, rue Joliet à Ploubalay - Tél: 02 96 27 20 17

LE MARDI, JEUDI ET SAMEDI de 14h à 18h.

Au-delà de 19h, téléphoner en composant le 17.

## ■ Offre de santé communale

L'offre SANTE COMMUNALE AXA permet de bénéficier de tarifs réduits et est accessible à tous, quel que soit l'âge et sans questionnaire médical: retraités, agriculteurs, professionnels, demandeurs d'emploi.

- Une réduction spéciale
- Un conseiller de proximité
- Pas d'avancement de frais grâce au réseau de partenaires (optique, dentaire et audio).
- Pas de délai de carence entre deux contrats
- Prise en charge de la résiliation du contrat actuel (préavis d'un mois et un jour sans frais).

Madame Marie HENRY sera présente à la mairie de 9h à 17h:

Mardi 17 décembre 2024 • Mardi 14 janvier 2025

Jeudi 13 février 2025 • Mardi 18 mars 2025 • Mardi 8 avril 2025

Prenez rendez-vous au 06 98 96 52 35

ou par courriel marie.henry@axa.fr

En dehors de ces dates et en cas de demandes urgentes ou impossibilité de vous déplacer, vous pouvez aussi prendre rendez-vous, elle se rendra à votre domicile.

## ■ Centre des finances publiques

Le service des Impôts de Dinan est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h au 22 rue Lord Kitchener à Dinan.

Pour connaître les informations fiscales et effectuer l'essentiel des démarches, leur site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), est à votre disposition.

Vous pouvez également joindre le Centre Impôts Service au 0 810 467 687 ou 0810 IMPOTS du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

## ■ La CPAM de Plancoët

Les conseillers de la CPAM tiennent une permanence sur rendez-vous dans les locaux de France Services le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Vous pouvez planifier votre venue au 36 46 ou via votre compte sur [ameli.fr](https://ameli.fr)

## ■ Espace France Services

Pour toutes vos démarches administratives, vos demandes de carte d'identité et passeport, une conseillère se tient à votre disposition à Plancoët, quai du Duc d'Aiguillon :

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 15h

Mercredi de 8h à 13h - Vendredi de 8h à 14h

Renseignements et prise de rendez-vous au 02 57 27 00 00

## ■ Les déchetteries

**Rappel:** Vous avez la possibilité de déposer vos déchets dans les déchetteries de Plancoët et La Landec. Cependant, pour y avoir accès, **vous devez être en possession d'un badge**. Si vous ne l'avez pas, vous devez en faire la demande en remplissant un **formulaire, que vous trouverez et que vous déposerez une fois rempli, accompagné d'un justificatif de domicile** :

- à la mairie
- au siège de Dinan Agglomération au 34, rue Bertrand Robidou à Dinan
- à la maison Intercommunale de Plancoët au 33, rue de la Madeleine ou sur le site internet :  
[www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/dechets/Demandez-votre-badge-bac-composteur/Demande-de-badge-d-acces-en-decheterie-pour-les-particuliers](http://www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/dechets/Demandez-votre-badge-bac-composteur/Demande-de-badge-d-acces-en-decheterie-pour-les-particuliers)

Vous pouvez également l'envoyer par mail à l'adresse suivante : **dechets@dinan-agglomeration.fr**

### Article 2.2.2 - L'accès des véhicules

L'entrée est limitée aux véhicules légers de tourisme attelés d'une remorque ou non, ainsi qu'aux fourgonnettes dont le PTAC ne dépasse pas 3.5 tonnes.

Les véhicules à bennes basculantes et les camions plateaux ou assimilés ne dépassant pas 3.5T de PTAC (fourgon avec hayon...) sont tolérés, mais le dépôt par « bennage » direct est interdit sauf pour les plateformes végétaux et plateformes gravats (dépôt au sol).

Les véhicules interdits sont notamment les véhicules de PTAC supérieur à 3.5 t.

Les tracteurs (avec remorque) pourront être exceptionnellement autorisés à accéder aux plateformes « végétaux » sous conditions: obtention de l'accord préalable de la collectivité; le jour, la plage horaire de dépôt, la nature du dépôt et le volume seront définis en concertation avec la collectivité.

L'agent de déchetterie peut refuser l'accès à un usager se présentant avec un des véhicules susmentionnés.

## Horaires des déchetteries - Fermeture les dimanches et jours fériés toute l'année

### Déchetterie de Plancoët

Zone artisanale de Nazareth - 22130 Plancoët

Tél. 02 96 80 29 72 - Courriel : [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)

Du 1 <sup>er</sup> février au 31 octobre							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h		9h à 12h	9h à 12h	
Après-midi		14h à 18h					
Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 janvier							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h		9h à 12h	9h à 12h	
Après-midi		14h à 17h					

### Déchetterie de La Landec

Zone artisanale de Beauvent - 22980 La Landec

Tél. 02 96 82 13 71 - Courriel : [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)

Du 1 <sup>er</sup> février au 31 octobre							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin			9h à 12h			9h à 12h	
Après-midi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h		14h à 18h	14h à 18h	
Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 janvier							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin			9h à 12h			9h à 12h	
Après-midi	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h		14h à 17h	14h à 17h	

# Jeux Loisirs

Mots fléchés  
Solution dans le  
prochain bulletin.

DÉLICIEUSE MOUILLE	VILLES ELUS	POIDS ACROBATES	HABILES	VILLE DES ALPES CHAUFFEURS	SOUHAIT CROYANTE	RÉGIME	PÉRIODIQUE ÉTENDAI	DIVIN MARQUIS
			TRÈS SEVERES				VOLCAN ITALIEN GENRE LITTÉRAIRE	
DÉSASTRE DÉBITENT			DONNE LE CHOIX FILLE MISÉRABLE		GROSSIER SUR LES DIPLOMES			
ANCIENNE RUSSIE BLONDE ANGLAISE			ÉVOQUÉE ALCOOL			FOLLE À LIER ENTERRE		
		INDIV- DUALISTE CAPITALE DE L'EQUATEUR				VOYELLE DOUBLÉE	ARTICLE ARABE MOUCHE QUI PIQUE	AVANTS DE BATEAUX
EBAUCHE PRONOM INDÉFINI					NE SERT À RIEN QUENILLE			
	BOÎTE COLONIE			FACTEUR SANG NOMADE			CONJON- CTION	
CLASSE- MENTS À LE POUVOIR			INFUSION CANTIQUE			PRÉPOSITION		SANS PARTI
			ANCIENNE POSTE SOUS LE BALLON		CONVIERA DÉCHIFFRE			
CHEF RECRUTEUR	SUGGÉRÉE DOULEURS OSSEUSES					APPRIIS MAL AU VENTRE		TISSU ÉCOSSAIS
		FLEUVE CÔTIER POLICE SECRETÉ		MINABLE RÉSIDU DE FER		AU FOND DES GORGES PLANS D'EAU		
HÉROS GREC GRUGE					POUR VOIR GREFFÉES		TRÈS COURT GRAISSAS	
	FLEURNI- CHÉRENT FILS D'ADAM					AFFLUENT DE LA LOIRE		IL VIT À L'EST
POSSESSIF TOUR BIBLIQUE		GRAND LAC MÉLANGÉE			CONFESSION		POSSESSIF TRANSPORTA	
			JADIS RÉPÈTE SA LEÇON			CONCUR- RENT RISTOURNE		
AUDACE GRAND ÉCRAN					BOULES DE GLACE PETIT OISEAU			
			ARTICLE ÉTRANGER OPPOSITIONS		CROCHET DE BOUCHER RISQUÉ		PARESSEUX CARTE À JOUER	SUR LA CROIX
UTILISES	ENFERMÉE DU PLASTIQUE					COLLE À LA VITRE ARME DE POING		
					RAYONS NOTE		HOMOGENE FILM DE SPIELBERG	
NEZ DU CACALOT VIES D'ERMITES				CHEFS MUSULMANS			RÔDE	
				PEU SÛR				

Je colorie



Solution  
du jeu  
bulletin  
n° 125

	C		T		B		T	
C	A	L	I	B	R	E	R	A
	V	E	R	E	U	S	E	S
D	E	V	E	T	I	S	S	E
	R	E	T	I	N	E	S	
A	N	E	S	S	E			E
	E		I		T	R	I	
O	U	R	L	E	R	A		S
	S	O	U	R	I	R	A	S
R	E	S	I	S	T	E	R	A
	S	E	S		U	S	A	
		R	E	V	E		B	O
I	R	A		A	L	L	E	U